

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
AGRICOLE

BTSA DATR

Développement et animation de projets
territoriaux1^{re} année2^e année

RNCP 39684

2 **statuts** : formation initiale (voie scolaire) ou apprentissage

Vers quels métiers ?

Dans une **collectivité territoriale** ou une **structure de services** (syndicat, association, entreprise...) :

- **Animateur / animatrice**
- **Responsable, organisateur d'évènements**
- **Agent de développement** local ou territorial
- **Conseiller** en formation ou en création d'entreprise
- **Chargé(e) d'insertion** professionnelle

Le diplômé peut aussi **créer sa propre entreprise** ou passer les **concours administratifs de catégorie B**.

Public concerné

- Jeunes de moins de 26 ans

Objectifs

Former des **professionnels polyvalents** qui conçoivent, mettent en œuvre, animent et gèrent des projets de service et de développement des territoires, qu'ils soient ruraux, périurbains ou urbains.Le titulaire du BTSA DATR est un **animateur du développement** : un entrepreneur de la vie locale.

Ses missions

- accompagner et conseiller les porteurs de projets ;
- mettre en lien les ressources et les personnes d'un territoire pour répondre aux besoins des habitants et des entreprises ;
- animer et gérer des projets de service.

Domaines d'intervention : économie, économie sociale et solidaire, tourisme, environnement, culture, sport, patrimoine, accompagnement social, agriculture...

Un tremplin pour

- l'**insertion professionnelle** ou la création d'entreprise
- un **certificat de spécialisation (CS)**
- une **licence professionnelle**
- le **DE JEPS**

Pré-requis, conditions et délais d'accès

- Être titulaire d'un bac (général, technologique ou professionnel)
- Admission par **Parcoursup**
- Entretien de motivation et tests de positionnement
- Aide possible à la recherche d'un employeur (CV, préparation aux entretiens)
- Début de la formation : fin août / début septembre



MFR-CFA Le Cèdre
Saint-Barthélemy-d'Anjou
aux portes d'Angers



Durée 2 ans

Des temps forts :

- des stages orientés vers la mise en place de projets sur un territoire ;
- un stage de 4 semaines dans un pays européen ;
- des projets collectifs pour valoriser les territoires.



Rythme d'alternance

40

SEMAINES
EN FORMATION

40

SEMAINES
EN ENTREPRISE



Statut

- Statut scolaire – possibilité de bourses scolaires
- Apprentissage



Modalités pédagogiques

- Cours en alternance selon un planning établi
- En présentiel ou à distance selon les exigences nationales
- Interventions de spécialistes, visites d'entreprises et de structures publiques ou associatives, salons professionnels...



Accessibilité handicap

- Bâtiments aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Formations accessibles aux personnes en situation de handicap : nous consulter

Référent handicap : 02 41 21 14 21



Contenu de la formation

Compétences professionnelles

connaissance des territoires, analyse des besoins, méthodologie de projet, communication et négociation, approche mercatique des services, animation de projet, accompagnement des porteurs de projet, organisation du travail, outils numériques, veille sur l'innovation.

Compétences générales

expression et communication, approche socio-économique, mathématiques appliquées, informatique et traitement de données, langue vivante, éducation physique et sportive.

Un accompagnement personnalisé

accompagnement du projet professionnel et personnel (A3P) et suivi individuel par l'équipe pédagogique, en entreprise comme en formation.



Examen

Examen en deux parties :

- 70 % en contrôles certificatifs en cours de formation
- 30 % en épreuves terminales



Tarifs

Formation initiale (voie scolaire)

Nous consulter pour établir un devis.

Formation par apprentissage

Frais de formation selon la prise en charge par l'OPCO concerné.

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Diplôme enregistré au RNCP sous le n° 39684 – validité jusqu'au 31/08/2030